



Avril 2012

## ANALYSE

### Mère/père au foyer, un choix personnel ?

Introduction .....	2
Au pays de la débrouille.....	2
Au pays de Mères.....	3
Au pays de Maya l'abeille! .....	5
Au pays des Bisounours .....	6
Au pays de Candy.....	7
Au pays des FPS.....	8
Conclusion.....	9

*"La liberté, c'est de pouvoir choisir quand on nous donne le choix"*<sup>1</sup>

*« La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui. »*<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup><http://forums.futura-sciences.com/archive-philosophie/2704-choix.html>

<sup>2</sup>Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789.

## **Introduction**

Rester à la maison pour élever ses enfants, est-ce vraiment un choix de vie libre ou est-ce un choix contraint parce que l'environnement ne permet pas de travailler et en même temps d'être heureux et d'avoir le sentiment que ses enfants sont heureux ?

Quelles sont les personnes qui souhaitent ou peuvent se permettre de suspendre ou d'abandonner leur activité professionnelle pour élever un ou des enfants ? D'autres y sont-elles contraintes ?

Quel est l'équilibre des rôles parentaux lorsqu'un parent travaille et que l'autre s'occupe des enfants pendant la journée ?

Quels sont les risques encourus par les petits enfants lorsqu'ils n'ont d'autre milieu de vie que celui de leur famille ?

Est-ce que le choix de ne pas travailler pour élever ses enfants est un choix « Qui ne regarde que la personne, voire la famille concernée » ? Ou bien a-t-il un impact pour l'ensemble de la société et en particulier pour les autres travailleurs ? ...

Bien des questions peuvent être posées quant à cette option de vie, qui a paru « normale » voire « naturelle » à des générations de femmes issues des classes moyennes et aisées et qui a aussi été pendant longtemps une aspiration pour les femmes des classes laborieuses, un refuge sécurisant pour les femmes les moins qualifiées ou les moins motivées au travail.

## **Au pays de la débrouille.**

Dans la Fédération Wallonie Bruxelles, le manque de place d'accueil pour les enfants de 0 à 3 ans est criant. Le taux de couverture équivaut à 27,7% (ce pourcentage correspond au rapport entre le nombre d'enfants dans la population et le nombre de places d'accueil. De même, les structures d'accueil (de qualité) géographiquement et financièrement accessibles pour l'accueil périscolaire et pour

les enfants malades sont insuffisantes pour couvrir les besoins «Dans le secteur de l'accueil des enfants de 0 à 12 ans, même si le bilan de l'année 2010 est positif en termes de nombre de places créées, indique (le président de l'ONE<sup>3</sup>) Georges Bovy, il reste indéniable que tous les besoins ne sont pas couverts<sup>4</sup>». Les grands-mères actuelles ne sont plus disponibles comme pouvaient l'être les grands-mères d'antan pour pallier au manque de solutions collectives.

D'autre part, les moyens de transport sont très aléatoires en Belgique: embouteillages, retards de trains, grèves des bus...il n'est pas rare qu'un parent qui travaille rate l'heure de la fermeture de la crèche ou de la garderie.

Le choix de tenter de concilier sa vie professionnelle avec sa vie de famille est donc grevé lourdement par le manque de possibles pour ce faire. Les jeunes parents doivent se débrouiller, cela coûte cher, ils ne sont pas toujours sûrs de la qualité de l'accueil et des soins que leur enfant recevra. Lorsque les salaires sont bas, les coûts engendrés par la garde des enfants peuvent dissuader l'un des deux parents de garder son emploi.

Enfin, lorsqu'un des deux parents « choisit » de mettre entre parenthèses tout ou partie de sa vie professionnelle, on remarque que ce sont majoritairement les femmes qui le font. Par envie ? Par tradition ? A cause des stéréotypes de genre ? Ou parce que ce sont majoritairement les femmes qui ont les moins bons salaires, les emplois précaires, les emplois à temps partiel ?

## **Au pays des Mères**

Le 3 mai 2011, le Mouvement Mondial des Mères-Europe<sup>5</sup> a publié une brochure intitulée « Ce que les mères d'Europe veulent ». Sur base d'une enquête dont l'objectif était « de faire entendre les défis, les priorités et les souhaits des mères en

---

<sup>3</sup> Office de la Naissance et de l'Enfance

<sup>4</sup> Stéphanie Bocart – la Libre Belgique du 17/02/2012

<sup>5</sup><http://www.mouvement-mondial-des-meres.org/>

Europe en ce qui concerne leur bien-être et celui de leur famille »<sup>6</sup>, le MMM a élaboré des « requêtes des mères aux Mandataires ».

Si nous respectons les points de vue politiques développés – tout en ne les partageant pas – nous ne pouvons cependant rester sans réaction devant la liaison qui est faite entre les résultats de l'enquête et les requêtes élaborées. Cette enquête ne représente pas « 75% des femmes », les requêtes avancées ne sont pas non plus représentatives des femmes vivant en Europe qui sont mères.

Il y a, dès la page de couverture, confusion entre les Mères (désignant les membres du Mouvement de Mères) et les mères (désignant les femmes européennes qui sont mères). Cette confusion perdure tout au long de cette enquête et de ses conclusions. L'enquête a été faite via internet et l'échantillon est défini comme un échantillon « boule de neige », c'est-à-dire par affinité ou réseau<sup>7</sup>. Autrement dit, l'échantillon est biaisé. On peut imaginer que ce sont majoritairement des mères acquises à la cause des Mères qui ont répondu à cette enquête. L'intitulé même de l'enquête rebute celles qui ne se définissent pas uniquement comme « mère ». En effet, si beaucoup de femmes sont heureuses et ont choisi d'avoir des enfants, elles refusent de se définir comme « mère » ce mot étant utilisé en tant que substantif et non comme le qualificatif d'un rôle social et affectif. Moi, je suis une femme qui est AUSSI une mère (et bientôt AUSSI une heureuse grand-mère). Je ne suis pas NOUS comme le dit un témoignage que la brochure met en exergue (3avant que je devienne mère, j'étais seulement MOI, maintenant je suis NOUS »<sup>8</sup>

*« Et une femme qui portait un enfant dans les bras dit, Parlez-nous des Enfants. Et il dit : Vos enfants ne sont pas vos enfants. Ils sont les fils et les filles de l'appel de la Vie à elle-même, Ils viennent à travers vous mais non de vous. Et bien qu'ils soient avec vous, ils ne vous appartiennent pas. »<sup>9</sup>*

L'échantillon comporte 37% de personnes ayant un diplôme postsecondaire, 49% universitaire ou plus ! 87% sont des personnes mariées ou vivant en couple. Ceci ne correspond en aucun cas à une population « normale » au sens statistique du

---

<sup>6</sup><http://www.mmmeurope.org/enqu%C3%AAtes-m%C3%A8res-en-europe-2011-r%C3%A9sultats>

<sup>7</sup>« Ce que les mères d'Europe veulent » - Grande enquête des Mères d'Europe - p.8

<sup>8</sup> Idem p.11

<sup>9</sup> Khalil Gibran – Le Prophète.

terme<sup>10</sup>. Il faudrait revoir le titre : non pas ce que « les mères d'Europe veulent » mais de que « les Mères d'Europe veulent ».

Que veulent ces Mères ? 80% d'entre elles veulent pouvoir s'occuper à temps plein de leur famille quand l'enfant a entre 0 et 1 an,. Quand l'enfant a entre 1 et 3 ans, elles sont 50% . Elles sont 20% quand l' enfant a entre 4 et 6 ans, 30% pendant l'adolescence. Enfin, 70% désirent un emploi à temps plein seulement lorsque « l'enfant » a atteint l'âge de 18 ans.<sup>11</sup>

Imaginons le coût pour une société s'il fallait « subsidier » ces choix, si la société devait « reconnaître » ce travail en des termes qui ne se résument pas à une reconnaissance symbolique!

## **Au pays de Maya l'abeille!**

La reine des abeilles : La reine est l'âme de la colonie. La reine a un rôle social très important à jouer.Si elle vient à disparaître, toute la ruche en est affectée et les abeilles peuvent périr les unes après les autres. Sa durée de vie est beaucoup plus grande qu'une simple ouvrière.

Le faux bourdon : Le faux-bourdon a un seul rôle, c'est celui de féconder la reine. Un seul suffit pour cette tâche et il meurt pendant cet acte. Le faux- bourdon est un roi fainéant.<sup>12</sup>

Les pères apparaissent dans l'introduction de la brochure du MMM qui « reconnaît également le rôle spécifique des pères comme essentiel et encourage les initiatives visant à impliquer activement les pères dans les soins et l'éducation des enfants ».<sup>13</sup> Cependant, ils ne sont pas pris en compte dans l'enquête sauf lorsqu'il s'agit de pères au foyer. Ils réapparaissent aux côtés des mères dans les conclusions et les recommandations politiques.

---

<sup>10</sup> Au sens statistique du terme, c'est-à-dire représentative de la population.

<sup>11</sup>« Ce que les mères d'Europe veulent » - Grande enquête des Mères d'Europe - p.15

<sup>12</sup>[http://www.cslaurentides.qc.ca/Ecole/troissaisons/apo/sp4/reinefbourdon/reine\\_et\\_faux\\_bourdon.htm](http://www.cslaurentides.qc.ca/Ecole/troissaisons/apo/sp4/reinefbourdon/reine_et_faux_bourdon.htm)

<sup>13</sup> Ce que les mères d'Europe veulent, Grande Enquête des Mères en Europe – p 4

Il ne suffit pas d'avoir le projet d'une enquête sur les souhaits des pères pour dire que l'on prend leur rôle en considération. Le rôle des mères et celui des pères sont indissociables. Leurs rôles se définissent dans un rapport systémique, l'un par rapport à l'autre, que ce soit pour les questions concrètes ou pour les questions d'éducation.

Les pères ne sont pas des faux-bourbons. Il est urgent d'affirmer que le temps de l'hégémonie des femmes dans la maison et auprès des enfants, hégémonie qui va de paire avec leur enfermement, est révolu ! Les mères, les pères, les enfants, la société ont tout à gagner d'un investissement équilibré des deux parents dans l'éducation des enfants et le soin de la maison.

### **Au pays des Bisounours**

Au pays des Bisounours, toutes les familles vivent décemment, le salaire d'un seul parent suffit à assurer les besoins vitaux de la famille... et même un peu plus. Dans les autres cas, la société est suffisamment florissante que pour offrir des droits dérivés voire rétribuer le parent qui décide de se consacrer à l'éducation des enfants. Ladite société peut se permettre ce luxe parce qu'elle a du pétrole ou autre richesse ou qu'il y a des travailleurs qui choisissent de continuer à travailler à temps plein et dont les cotisations sociales alimentent les fonds nécessaires au choix des autres.

Les deux parents sont aimants, il n'y a pas de violence, entre eux ni envers leurs enfants. Dans la maison de nuages, autour de laquelle gambadent des poneys pastels, aucun adulte ne pourrait être négligent, ni maltraitant. Il n'y a aucun adulte qui imaginerait abuser psychologiquement ou physiquement d'un enfant. Tous les enfants bénéficient de nombreux jouets, de livres, de stimulations culturelles. Enfin, il y a suffisamment de lieux où les petits Bisounours peuvent rencontrer leurs pairs pour se socialiser.

Malheureusement, nous sommes sur terre et non au pays du Toutamour. Sur notre terre, il est important que les enfants aient, dès le premier âge, des lieux de socialisation et de référence qui s'ajoutent à la famille et ce tant pour leur

développement social, affectif et cognitif que parfois, malheureusement pour leur protection et la détection des situations à risques. En France, en 1995, la justice a été saisie de 35 000 cas de maltraitance sur enfant ; en 2002, ce chiffre est passé à 49 000. Dans 90 % des cas, elle provenait de la famille proche (le père dans 46 % des cas, la mère dans 26 % des cas)<sup>14</sup>. De même une enquête menée par l'Institut pour l'Egalité des Femmes et des Hommes en Belgique, fait apparaître qu'une femme sur sept a été confrontée à au moins un acte de violence commis par son (ex-) partenaire au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête.<sup>15</sup> Cela signifie que, si elle vit en couple et qu'elle a des enfants, ses enfants sont exposés aux violences conjugales. Il faut pouvoir le dépister et leur fournir de l'aide.

## **Au pays de Candy**

Comme disait ma Grand-mère (qui était restée au foyer pour éduquer ses cinq enfants mais qui a dû faire des ménages et de la couture quand son mari l'a abandonnée) l'argent ne pousse pas sur les arbres !

Le fait de n'avoir qu'un seul revenu professionnel (ou de remplacement) est un facteur déterminant de l'accroissement du risque de pauvreté pour les familles. C'est vrai pour les familles monoparentales, mais c'est tout aussi vrai pour les familles biparentales à un revenu.

D'autre part, le choix de quitter momentanément et/ou partiellement son emploi pour élever les enfants, en exigeant une allocation et/ou des droits dérivés est coûteux pour la collectivité. Il faut bien trouver de l'argent quelque part ! Ce « quelque part » c'est la Sécurité sociale ou l'Etat, c'est-à-dire tous les travailleurs et les travailleuses.

Il faut donc « partager » ce droit, le limiter en fonction des moyens que la Société peut se permettre de consacrer à ce qu'on appelle « les congés parentaux ». Il faut aussi que les compensations financières soient suffisantes que pour permettre à tous d'en bénéficier équitablement.

---

<sup>14</sup>[http://fr.wikipedia.org/wiki/Maltraitance\\_sur\\_mineur#Pr.C3.A9valence](http://fr.wikipedia.org/wiki/Maltraitance_sur_mineur#Pr.C3.A9valence)

<sup>15</sup> Institut pour l'Egalité des Hommes et des Femmes Belgique - Les expériences des femmes et des hommes en matière de violence psychologique, physique et sexuelle – 2010.

Revendiquer une allocation de travail au foyer ou des droits dérivés de durée indéterminée relève d'une autre logique !

## **Au pays des FPS.**

Plutôt qu'une augmentation des différentes mesures d'interruption de carrière qui seraient des solutions individuelles, les FPS revendiquent des solutions collectives :

La mise en place de davantage de structure d'accueil pour les 0-3 ans et également plus de solutions d'accueil extrascolaire

Une réduction collective du temps de travail : pour répartir plus équitablement le temps de travail (professionnel et domestique) entre hommes et femmes.

En effet, les FPS soutiennent un allègement du temps de travail collectif notamment, pour donner, aux DEUX parents, la possibilité de passer du temps auprès de leur famille : enfants, parents âgés, proches en situation de dépendance. Cependant, il faut que toutes les familles puissent y accéder, que les deux parents partagent ce temps, qu'ils se répartissent la « charge » de la sphère domestique et enfin, que les coûts engendrés soient assurables par la société.

Bien sûr, des mesures doivent être prises pour assurer l'égalité professionnelle des femmes et des hommes (égalisation des salaires, égalisation des statuts d'emploi, égalisation des conditions de travail, égal accès aux formations et aux promotions, etc.).

Les mesures en faveur d'une meilleure répartition des tâches.

Il est nécessaire avant tout de favoriser un plus grand investissement des hommes dans la sphère familiale. A cette fin, il faut que les mentalités évoluent, que les pères prennent leurs responsabilités et que les employeurs acceptent qu'eux aussi puissent délaissé leur travail partiellement ou momentanément pour des raisons familiales. Des politiques familiales peuvent encourager les pères, par exemple, l'allongement du congé de paternité obligatoire (il est de 10 jours en Belgique). L'Europe pourrait prendre une directive en ce sens.

Une meilleure rémunération des congés parentaux proportionnelle au salaire, pourrait également inciter les hommes à prendre des congés parentaux. Ce congé devrait être d'une durée équivalente pour les deux parents et non-transférable.

## **Conclusion**

Le choix d'être « mère », ou « père » au foyer à temps plein ou à temps partiel ne relève pas uniquement d'un choix (si vraiment choix il y a) privé, mais il relève aussi de l'Etat qui doit choisir d'assumer ou non financièrement le choix de certains. Ce choix relève aussi des politiques publiques concernant la protection et l'éducation des enfants ainsi que la promotion de l'égalité des femmes et des hommes.

Il faut trouver une juste mesure entre les aspirations qu'ont les hommes et les femmes d'avoir une vie de famille, une vie personnelle, citoyenne et professionnelle harmonieuse et sans trop de stress et les finances de l'Etat. Il faut également trouver une juste mesure entre les besoins de l'enfant dans sa famille et dans la société.

Il faut faire des choix entre le coût pour la société et les souhaits individuels et quand c'est possible privilégier des solutions collectives qui sont moins coûteuses et plus équitables.

---

Liliane Leroy – Secrétariat général des Femmes prévoyantes socialistes

[liliane.leroy@mutsoc.be](mailto:liliane.leroy@mutsoc.be)

[www.femmesprevoyantes.be](http://www.femmesprevoyantes.be) - [www.planningsfps.be](http://www.planningsfps.be)

Editrice Responsable: Dominique Plasman - FPS - Place Saint-Jean, 1/2 - 1000 Bruxelles

Tél : 02/515 04 01 – Fax : 02/515 18 81 - [fps@mutsoc.be](mailto:fps@mutsoc.be)

[www.femmesprevoyantes.be](http://www.femmesprevoyantes.be) - [www.planningsfps.be](http://www.planningsfps.be)